

Le 25 mai 2021

**La Région et les 3 500 agents techniques des lycées entièrement mobilisés pendant la crise sanitaire pour garantir la continuité pédagogique**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Bertrand Deniaud, Vice-président en charge des lycées, se sont rendus, cet après-midi, à Saint-Lô, pour visiter le lycée polyvalent Curie-Corot, aux côtés de Jacky Borowczak, proviseur de l’établissement.   
A cette occasion, les élus ont pu échanger sur la gestion de la crise sanitaire avec les agents techniques de l’établissement qui, comme l’ensemble du personnel des 143 lycées publics normands, ont été fortement mobilisés, aux côtés de la Région, ces quatorze derniers mois, pour garantir la continuité pédagogique.**

**Favoriser la continuité pédagogique tout en protégeant les lycéens et la communauté éducative**

*« Contraints par les protocoles sanitaires se succédant, la vie des lycées normands a été fortement bousculée par la crise liée à l’épidémie de Covid-19. Dans le cadre de ses différentes compétences, la Région est entièrement mobilisée*, *depuis le début de la crise, pour favoriser la continuité pédagogique tout en protégeant les lycéens et la communauté éducative. Je tiens à cet égard à remercier les 3 500 agents techniques des lycées qui ont fait preuve d’un travail remarquable et d’un investissement sans faille ces quatorze derniers mois »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Depuis le premier confinement, la Région Normandie a ainsi mis en place une série de mesures afin de protéger les lycéens et la communauté éducative, parmi lesquelles :

* l’achat et la distribution de masques aux 3 500 agents techniques des lycées normands ;
* l’élaboration et la diffusion de fiches techniques explicitant les protocoles sanitaires ;
* une application stricte des consignes sanitaires dans les transports scolaires dont elle a la compétence (port du masque, distanciation physique entre les élèves, sur les quais et dans les véhicules, mise à disposition de solution hydro alcoolique dans les gares routières, désinfection des véhicules a minima une fois par jour…) ;
* la réalisation, depuis l’été 2020, de 49 opérations (livrées et en cours) de travaux de rénovation des blocs sanitaires afin de garantir des conditions d’hygiène optimales aux lycéens pour un montant total de 2,3 millions d’euros;
* le soutien, pour un montant de près de 800 000 euros en 2020 et 2021, à l’acquisition pour les lycées en difficulté de fournitures en savon, gel hydro alcoolique et lingettes nettoyantes ;
* la distribution d’autotests, courant juin 2021, à l’ensemble de ses agents (la distribution de l’Education nationale étant prévue pour une durée limitée pour les agents techniques des lycées).

Dans un souci d’amélioration continue, la collectivité a engagé, en parallèle, un audit avec l’Afnor pour évaluer l’efficacité de ces mesures sanitaires et les ajuster. Dans ce cadre, le lycée Corot-Curie de Saint-Lô a été audité comme vingt autres établissements.

En outre, afin de faire face aux évictions, la Région a renforcé, depuis le début la crise sanitaire, les remplacements et encouragé les mutualisations d’agents entre les différents lycées. Elle a, par ailleurs, fait le choix de renforcer dès novembre 2020 les équipes d’entretien dans les lycées et ce jusqu’au mois de juin 2021, soit un agent par établissement

Enfin, dans le cadre de ses compétences liées au numérique, la Région a fortement œuvré, depuis le début de crise, pour permettre aux lycéens d’étudier en distanciel dans des conditions optimales et favoriser ainsi la continuité pédagogique, notamment grâce à :

* une augmentation importante des capacités des Espaces Numériques de Travail (ENT) normands (It’s learning et Nero Pentila) depuis le 1er confinement et jusqu’au déploiement d’une nouvelle plateforme à la rentrée scolaire de septembre 2021  ;
* le prêt d’une centaine d’ordinateurs portables aux lycéens ;
* l’achat de 6 000 ordinateurs portables et 250 classes mobiles à la rentrée de septembre 2020 pour un coût total de 4 millions d’euros.

Pour mémoire, en accord avec les Autorités académiques, la Région a, par ailleurs décidé d’amplifier l’ambition initiée par le Plan « Lycée 100 % numérique » avec le déploiement, à partir de la rentrée scolaire 2021, du « Pack numérique lycéen ». Mis en place dans une volonté de lutter contre la fracture numérique et de développer les compétences numériques des jeunes normands, ce projet comporte plusieurs volets complémentaires parmi lesquels : la mise à disposition des lycéens primo-entrants d’un ordinateur portable, le renouvellement de l’offre de service ENT « l’Educ de Normandie », ainsi que le déploiement progressif d’infrastructures wifi dans les lycées publics. La Région a commandé 41 340 ordinateurs portables dans ce cadre, pour un montant total de 15,4 millions d’euros.

**Réorganisation du travail et solidarité au lycée polyvalent Curie-Corot de Saint-Lô**

Au lycée Curie-Corot, qui accueille 1125 élèves dans des formations générales, technologiques et professionnelles industrielles, la réorganisation du travail, l’implication et la solidarité des agents techniques ont permis d’absorber la surcharge de travail liée à la crise sanitaire.

Les agents de maintenance ont contribué à l’installation des distributeurs de gel hydroalcoolique, de la signalétique (affichage, marquage pour le sens de circulation etc.) dans le cadre de l’application des différents protocoles sanitaires.

Selon les besoins, les agents du lycée ont aussi été mobilisés pour assurer des remplacements ou venir en renfort d’une autre équipe. Sur la base du volontariat, certains agents ont, par ailleurs, été amenés à assurer des missions dans autre établissement, le Lycée Général Le Verrier qui a été touché par des cas de Covid-19.

Chacun des 44 agents techniques (17 agents travaillent en restauration et 27 agents pour l’entretien des locaux) de l’établissement a ainsi contribué quotidiennement à favoriser la continuité pédagogique dans ce contexte de crise.

|  |
| --- |
| **Lycées normands – Chiffres-clés**   * **254** établissements (lycées et structures apparentées) accueillant **133 958 lycéens** * **143 lycées publics** accueillant **103 953 lycéens** : 132 lycées relevant de l’Education Nationale, 10 lycées agricoles, 2 lycées maritimes ; * **111 lycées privés** accueillant **30 005 lycéens** dont 67 lycées confessionnels sous contrat, 8 lycées agricoles et 36 Maisons Familiales et Rurales (MFR) ; * **13 millions de repas servis par an** dans les **129 restaurants scolaires** des lycées publics normands ; * **108 internats** proposant **16 406 places** dans les lycées publics normands ; * Près de **3 500 agents employés par la Région** dans les lycées au 30 juin 2020. |

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 – [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)